Trois accidents d'auto

UN CONSEILLER MUNICIPAL DE NŒUX-LES-MINES TUÉ

M. Stanislas Anquez, conseiller municipal, 5, rue de Douvrin, 49 ans, a été dimanche soir, victime d'un accident mortel.

Vers 19 h. 30, en compagnie de son frère et de son neveu, il servait à bicyclette la route nationale. La route étant encombrée de nombreux badauds qui suivaient la fête battant, à cette heure, son plein, il se trouva dans l'obligation de descendre de machine.

Qu'arriva-t-il ? Eut-il un malaise ? Fit-il une chute ? Toujours est-il qu'il tomba lourdement sur la chaussée, au même instant que passait un lourd camion-auto où se trouvaient une vingtaine de personnes ; il fut accroché par le garde-boue et traîné quelques mètres. Le malheureux eut ensuite le corps comprimé entre une roue du véhicule et la bordure du trottoir.

C'est en piteuxable état qu'on le reconduisit à son domicile ; il avait, en effet, plusieurs côtes brisées, la poitrine défoncée et un poumon avait éclaté.

Malgré les soins dévoués dont il fut entouré, il est mort dans la nuit de dimanche à lundi vers 3 heures du matin, après avoir enduré une terrible agonie.

M. Anquez était célibataire.

La police locale a ouvert une enquête, pour rechercher les responsabilités sur ce tragique accident.

DEUX MORTS A LENS

Samedi, vers 6 heures 30 du soir, l'autobus de M. Duez, entrepreneur de transports à Liévin, conduit par le mécanicien Dilly, descendait à une allure désordonnée le boulevard des Ecoles, venant de la gare de Lens et se dirigeant sur Liévin, quand arrivé en face de l'Ecole Condorcet, voulant éviter l'auto de M. Rémy Desprets, le chauffeur donna un coup de volant à gauche et monta sur le trottoir.

Malheureusement M. Victor Villet, 48 ans, demeurant rue Faidherbe à Lens, qui revenait de faire une course pour la maison où il est employé, qui se trouvait sur le dit trottoir fut tamponné par le garde-boue gauche de l'avant de la voiture et projeté à quelques mètres plus loin, la poitrine défoncée. On le releva aussitôt ; le docteur Cambier, appelé, le fit transporter d'urgence à l'hôpital de Lens où il est mort une heure plus tard.

Villet laisse une veuve et quatre enfants, dont un fils soldat depuis 15 jours ; un autre devait partir le lendemain matin rejoindre son régiment au Maroc.

Cet accident a vivement ému la population très dense à ce moment boulevard des Ecoles ; chacun déplore l'excès de vitesse des autobus dans la traversée de la ville, malgré les contraventions dont les conducteurs sont parfois l'objet, cette situation est due à la concurrence que se font les chauffeurs. Les gendarmes ont ouvert une enquête.

***

Le second accident est survenu lundi à 4 heures 30 de l'après-midi. Le courtier d'assurances M. Fort Francis-William, [illegible] ans, demeurant à Paris, 21, rue Schœmer, venant du N° 9 se dirigeait sur le centre de la ville quand rue Paul Bert, un pneu de son auto éclata, ce qui fit faire une embardée à la voiture.

Le chauffeur ne put freiner assez à temps et éviter jeune Gaston Beugnet, 4 ans et demi qui jouait dans le fil d'eau en face de l'habitation de ses parents ; le pauvre mioche, tamponné par le radiateur de la voiture, fut projeté sur le trottoir et relevé avec une fracture du crâne et des blessures sur tout le corps.

Le docteur L'Hôte, mandé, vint prodiguer les premiers soins au bambin et le fit transporter d'urgence à l'hôpital de Lens où il est mort mardi matin.

La douleur des parents fait peine à voir. M. Cardon, commissaire de police a ouvert une enquête pour déterminer les responsabilités.

Chapeaux Abbaye 2, rue Esquermoise — LILLE —

Au Conseil des Ministres

Au cours de la réunion qu'ils ont tenue hier matin à l'Elysée, les ministres, après s'être entretenu de la situation du Maroc et de la défense du franc, dont nous parlons d'autre part, ont entendu diverses communications.

M. Jean Durand, ministre de l'intérieur, a notamment entretenu le Conseil de la situation intérieure et demandé l'autorisation de faire mettre, à l'ordre du jour de la Chambre, la réforme électorale, ce qui a été décidé.

Le Ministre de la Marine a rendu compte au Conseil de l'inspection qu'il vient d'accomplir dans les ports, les arsenaux militaires, les chantiers de constructions et l'escadre de la Méditerranée. Il rapporte, de cette tournée, une excellente impression.

M. BRIAND NE DÉMISSIONNERA PAS

En quittant l'Elysée, M. Briand a opposé le démenti le plus formel à une information publiée hier matin et suivant laquelle il aurait décidé de donner sa démission dès la rentrée des Chambres.

« Il est insensé, a déclaré le Président du Conseil, de donner corps à de pareils bruits qui ne reposent absolument sur rien. C'est avec de telles informations que l'on rend possible les coups de Bourse. Ce n'est tout de même pas au moment où tout va pour le mieux qu'un gouvernement va s'en aller. Je suis là à vie », ajouta en souriant M. Briand.

LUX

VOIR EN DERNIERE PAGE

LA GRÈVE DES TISSEURS DE LA RÉGION CAMBRAI-VALENCIENNES

Comme il était à prévoir, le cap des jours de fête de la Pentecôte a été franchi allègrement par les grévistes qui se cantonnent résolument dans la résistance.

On ne signale, en effet, aucune défection parmi les milliers de tisseurs qui, les uns, ont abandonné l'usine, les autres la cave où ils confectionnaient sur des métiers primitifs, les articles de linon, ou fine batiste qui ont acquis depuis une renommée mondiale.

Il faut dire que le Comité de Grève, qui siège en permanence au Café Valette, situé près de la Mairie d'Avesnes-les-Aubert fait montre d'une véritable activité jointe à un esprit d'initiative du meilleur aloi pour diriger le mouvement qui englobe au moins six mille ouvriers. On nous affirme, en effet, à ce sujet que le chiffre officiel de 4.000 chômeurs fourni par la Sous-Préfecture de Cambrai est largement dépassé. Le Comité de Grève qui a à sa tête Emile Waxin, conseiller général et secrétaire de l'Union des Tisseurs de la région Cambrai-Valenciennes, s'attache particulièrement à déjouer les manœuvres patronales. C'est une véritable guérilla, qui se poursuit tous les jours. Une des manœuvres patronales, c'est de convoquer individuellement les ouvriers et ouvrières pour les amener à reprendre le travail avec promesse d'augmentation des salaires.

Par des circulaires qui sont lues dans les assemblées générales des diverses communes, le Comité de Grève répond que le travail ne doit être repris que d'un commun accord après l'adoption par les fabricants de tissus d'un contrat collectif.

Cette salle de café, d'où partent toutes les communications, avec aux alentours une armée de cyclistes prêts à chaque instant pour porter les ordres aux comités des différentes sections syndicales, est, en quelque sorte, le grand quartier général des grévistes.

Ceux-ci, pour tuer le temps, organisent des concerts en plein air, et au moins deux fois par jour parcourent en cortège les rues des villages, au chant de l'« Internationale ».

Des pancartes imprimées en grosses lettres, portent l'inscription suivante : « Nous voulons les 15 % de prime de vie chère ».

De fait, cette revendication est absolument justifiée et l'opinion publique est des plus favorables aux grévistes. Les fabricants de tissus, dont les châteaux sont un défi à la classe ouvrière, qui ont gagné depuis l'armistice des sommes considérables, ont ameuté l'opinion par leur intransigeance à l'égard des ouvriers qui demandaient un salaire à peu près en conformité avec le coût sans cesse croissant de la vie.

Quand on pense que de nombreux ouvriers gagnaient à peine 12 francs par jour pour 10 heures de travail (la loi de huit heures n'existe pas), on se demande par quel prodige ces malheureuses populations ont pu arriver à se sustenter. C'est cette misère atroce qui a déterminé le mouvement de grève qui ne prendra fin que par la victoire ouvrière sur un patronat égoïste.

Les salaires des mineurs

CONTINUATION DES POURPARLERS

Les pourparlers engagés dans le bassin minier se poursuivent à propos des salaires des ouvriers mineurs et à la Fédération des travailleurs du sous-sol.

On pense que des accords interviendront sur les bases établies déjà dans le Nord et dans le Pas-de-Calais.

M. DURAFOUR ACCLAMÉ PAR LES MINEURS RETRAITÉS

M. Durafour, ministre du travail, venu à Saint-Etienne, a été, hier, avant de repartir pour Paris, l'objet d'une touchante manifestation de la part des mineurs retraités, qui lui ont offert un bronze d'art, dans une salle de la place du Peuple.

Dans un discours très applaudi, M. Durafour a retracé l'histoire des retraites minières **portées déjà de 700 à 2.234 francs et qui bientôt atteindront 3.000 francs.**

La grève minière anglaise

REPRISE DU TRANSPORT DU CHARBON ?

On signale que les Compagnies de chemins de fer anglaises ont l'intention de donner des ordres pour la reprise du transport du charbon. Les syndicats de cheminots et d'autres employés n'ont pas interdit à leurs membres de participer au transport du charbon.

SEZNEC VOUDRAIT VIVRE EN GUYANE

Dans une nouvelle requête adressée au Garde des Sceaux, Mme Seznec dit :

« Des échos qui me sont parvenus, il résulte que d'aucuns pensent que mes requêtes demandant la révision du procès ont été rédigées en vue de retarder le départ de Seznec à la Guyane.

Or, le 28 février, Seznec m'écrivit : « Le convoi pour la Guyane est fixé au 16 mars. Si je pars, je vous aviserai dès que je pourrai ; tranquillisez-vous. Si je ne dois pas voir la révision de mon procès, la déportation ne peut être que pour mon bien, car il est impossible de vivre en bonne santé enfermé. A la Guyane ceux qui pourront résister à la température jouiront du plein air, les autres du repos éternel ».

M. DOUMERGUE REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LIVERPOOL

M. Doumergue a reçu une délégation de la ville de Liverpool venant de **Givenchy-lez-La Bassée**, où elle avait assisté à l'inauguration d'un monument aux morts de la guerre.

LA FUTURE CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Le Comité de rédaction a approuvé hier matin le rapport de M. Brouhere, sur le programme de la future conférence du désarmement, rapport qui ne fait qu'enregistrer les décisions prises jusqu'à ce jour à propos de la décision prise par le Comité de recommander l'envoi au Conseil de la S.D.N. de la partie du programme : rapports de la sécurité et du désarmement.

L'ASSASSIN D'ETRŒUNGT VA COMPARAITRE DEVANT LES ASSISES DU NORD

Nous avons relaté en son temps, le crime d'un garçon de ferme d'Etrœungt, Albert Delécourt, qui, le 27 février dernier, tua à coups de fourche, son patron, Albert Patenier.

Le misérable, qui était en prison à Avesnes, sera transféré prochainement à Douai, en vue de sa comparution devant les prochaines Assises du Nord.

UNE MORT SUSPECTE A BRUAY-EN-ARTOIS

Nous apprenons en dernière heure qu'une information judiciaire vient d'être ordonnée par le parquet de Béthune sur une mort suspecte survenue à Bruay-en-Artois.

S'agit-il d'un crime ou d'un suicide ? C'est ce que l'on n'a pu encore établir.

M. Quénée, médecin-légiste aurait été désigné pour l'autopsie.

Accident mortel aux Mines de Lens

L'ouvrier mineur Antoine Dostalek, 46 ans, demeurant Petit-Chemin de Loos, n° 40, était occupé samedi dernier au poste du matin, au fond de la fosse n° 12 des Mines de Lens, passée d'Alfred, quand vers midi et demi, il fut serré entre une berline et un bois de soutènement.

Dégagé aussitôt par ses camarades de travail, il fut remonté au jour ; un médecin appelé pour lui prodiguer des soins le fit transporter d'urgence à l'hôpital de Lens, où il est mort le lendemain à 5 heures du soir, des suites d'une fracture de la colonne vertébrale.

Le malheureux Dostalek laisse une veuve et quatre enfants en bas-âge.

TRAGIQUE SUICIDE D'UNE VEUVE A CARVIN

Le lundi de la Pentecôte, la nommée Lecomte Adèle, 39 ans, demeurant au numéro 4 à Ostricourt, inconsolable veuve de guerre, récemment encore affectée douloureusement par la mort de son unique enfant Ildegente Duez, décédée à l'âge de 12 ans s'est donné la mort en se précipitant sous un train venant de Libercourt à Carvin, à 19 heures. La malheureuse, affreusement mutilée, fut tuée sur le coup.

Avant de mettre sa funeste détermination à exécution elle avait rendu une dernière visite à la tombe de sa fille.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE DU CABINET BELGE

Cette déclaration qui a été lue hier à la Chambre belge dit notamment que dans l'ordre des relations internationales, le gouvernement poursuivra l'œuvre de paix de ses prédécesseurs.

A l'intérieur, la question essentielle est le sort du franc. Le Parlement sera donc bientôt saisi de projets financiers. Le gouvernement proposera notamment la création du fond de garantie et d'amortissement qui servira avant tout à réduire l'inflation fiduciaire, et à garantir aux porteurs de titres le paiement des sommes prêtées à court terme.

Dernière heure

L'assassinat à Paris d'un ancien gouverneur de l'Ukraine

On donne les détails suivants sur le drame au cours duquel M. Petlioura a été assassiné, boulevard Saint-Michel, à Paris. L'assassin, Schwartzbar, ancien engagé volontaire en France fut envoyé à Pétrograd pendant la guerre. C'est là qu'il entendit parler de M. Petlioura, qui était, en 1917, gouverneur de la province de l'Ukraine et à qui il reprochait d'avoir fait tuer des milliers d'Israélites.

Schwartzbar jura alors, pour venger ses coreligionnaires, de le tuer s'il était mis en sa présence.

Après la guerre Schwartzbar s'établit horloger à Paris. Dernièrement il apprit que Petlioura était en France et dirigeait le journal « Le Trident », écrit en langue ukrainienne. Schwartzbar acheta alors un revolver. Il rencontra plusieurs fois M. Petlioura, mais il hésita à le tuer, parce qu'il se trouvait en compagnie d'une femme et d'une fillette. Mais hier, à 2 heures, Schwartzbar rencontra M. Petlioura seul. Il le suivit à la sortie du restaurant et après avoir fait quelques pas dans la direction du boulevard Saint Michel il le frappa à l'épaule en l'appelant : Seigneur Petlioura !

Celui-ci s'étant retourné, il ajouta : « Canaille, défends-toi » et aussitôt il lui tira deux balles dans la tête.

Petlioura s'écroula dans le ruisseau en criant : « Assez, mon Dieu », mais Schwartzbar continuant à tirer, déchargea encore cinq balles de revolver. Son arme s'enraya à la dernière balle.

L'assassin fut soustrait par des agents à la fureur de la foule, et incarcéré.

NOUVEAUX ET BRILLANTS SUCCÈS FRANÇAIS AU MAROC

Au cours de la journée d'hier, nos troupes, poursuivant leur offensive ont remporté de nouveaux succès. La 4e division a notamment occupé la crêt de Doukane, malgré une forte résistance ennemie. De son côté, la 3e division s'est emparé du Djebel Hamman, massif formidable formant le cœur du pays des Beni-Ouriaghel qu'il domine à 1950 mètres d'altitude. Grâce à une habile manœuvre des troupes et au rôle des tanks, nos pertes ont été légères.

LE GOUVERNEMENT POURSUIT AVEC ÉNERGIE LA DÉFENSE DU FRANC

La Présidence du Conseil communique une note disant notamment que M. Pérez a eu hier après-midi une entrevue avec M. Briand, au cours de laquelle ont été envisagés les moyens propres à consolider l'amélioration de notre devise nationale.

M. Briand et M. Raoul Péret se sont mis d'accord, notamment sur la création d'un comité d'experts financiers.

La Présidence du Conseil annonce d'autre part que le Gouvernement a décidé d'user envers les propagateurs de mauvaise foi, de toutes les armes que la loi met à sa disposition.

A la suite d'une fausse nouvelle qui a été répandue hier, une enquête a été aussitôt prescrite par le Garde des Sceaux.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare. — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Nos Sociétés à l'honneur

« L'AMICALE DES ARTS » TRIOMPHE A BRUXELLES

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Amicale des Arts, s'est mise en ligne pour participer au Concours International d'Art dramatique et lyrique, organisé par la Fédération des Sociétés Théâtrales. Ce concours s'est ouvert à Bruxelles, les dimanche 23 et lundi 24 mai.

Nous avons plaisir à enregistrer le triomphe de nos amis qui, se sont couverts de gloire, dans la magnifique interprétation de « La Cocarde de Mimi-Pinson ».

Nous sommes informés, en effet, que l'Amicale des Arts, a obtenu les résultats suivants :

En division supérieure, avec M. Messager, compositeur, comme Président du Jury, 1er prix d'ensemble, prix unique du Jury. Prix unique de Président de la Fédération.

M. Claude Roland, auteur dramatique, organisateur du XIVe Congrès et IXe Concours International d'Art dramatique, a reconnu le mérite de l'Amicale des Arts, qui laisse loin les sections de Marseille, Rennes, Bordeaux, Lyon, etc.

Nous félicitons très chaleureusement le distingué Président de l'Amicale des Arts, M. Jean de Rycke, M. Lechantre, le chef d'orchestre si séduisant et si talentueux, Lemarchand, régisseur général, J. Bagein, directeur-général et tous les artistes qui viennent de conquérir, de haute lutte, de si beaux lauriers.

Roubaix peut être fière de l'Amicale des Arts.

« LA ROUBAISIENNE » AU CONCOURS DE LYON

Cette excellente Société de Gymnastique qui porte haut et loin le renom de la Cité dont elle est fière et qui se glorifie aussi d'elle, s'est distinguée d'une façon toute particulière aux Fêtes de Gymnastique organisées à Lyon.

Nous avons été vivement émus et heureusement émus du télégramme suivant que « La Roubaisienne », avec la délicatesse qui est la sienne nous a fait parvenir :

Lyon, 987-01-25-10 h. 25.

« Sommes heureux annoncer résultats obtenus Lyon. Concours de section : Prix couronné, la plus haute récompense ; Premier prix, production spéciale, section d'anciens. Prix individuels, dont quatre couronnés. Vive « La Roubaisienne ! ». **Le Comité.**

Nous remercions le Comité de « La Roubaisienne » de son attention et nous l'assurons de toute notre sympathie.

Ce triomphe ne saurait nous étonner, nous avons, en effet, suivi de très près le travail d'entraînement de ces athlètes.

Le succès couronne leurs efforts. Qu'ils soient chaleureusement complimentés.

Si nous croyons un journal local qui aurait été touché par un autre télégramme « L'Ancienne », de Roubaix, aurait eu sa part de succès.

Comme ces renseignements ne sont qu'officieux et qu'il convient de ne pas se laisser prendre à des informations lointaines — télégrammes Néo-Calédoniens, par exemple — nous mentionnons ces succès sous toutes réserves.

Les Actionnaires et Créanciers de la **BANQUE PETYT, de DUNKERQUE** désireux d'adhérer au Comité créé pour la défense de leurs intérêts, doivent s'adresser à **l'UNION FRANÇAISE POUR L'INDUSTRIE**, à Paris, 41, Boulevard des Capucines, (8e).

UNE GRÈVE DE TISSERANDS

Hier, matin, mardi, les 18 ouvriers tisserands de l'usine Fournier Osterdaegh, rue du Flo, ont demandé une entrevue, avant de commencer le travail, au directeur de cet établissement.

Ils ont exprimé leur mécontentement de la non-application intégrale de l'augmentation de 10 pour cent sur les salaires, acceptée par le Consortium de l'Industrie Textile.

Le directeur n'ayant pu leur donner satisfaction, les tisserands ont décidé, unanimement de ne pas reprendre leur travail.

Une entrevue a eu lieu, l'après-midi, entre une délégation de ces ouvriers, conduite par Henri Lefebvre, secrétaire de la Bourse du Travail et M. le Directeur des Etablissements Fournier-Osterdaegh. Ce dernier n'ayant pas d'instructions a conservé son attitude, déclarant qu'il allait en référer aux propriétaires de l'établissement. Une deuxième entrevue est prévue pour aujourd'hui mercredi. Les tisserands ont décidé de ne pas reprendre le travail, si satisfaction ne leur est pas donnée.

ELLE SE CROIT PERSÉCUTÉE

M. le docteur Battenghien a été appelé à donner ses soins, lundi dernier vers 17 h. 45, à une pauvre femme qui présentait des signes de dérangement cérébral. Après examen, le praticien a fait admettre la malade, nommée Hequette Marguerite, 39 ans, habitant en garni chez M. Turneur, cafetier, rue de la Vigne, 54, à Roubaix à l'hôpital de la Fraternité, pour y être mise en observation. Elle paraît atteinte du délire de la persécution.

AMIS DE RENCONTRE

Vers une heure du matin, M. Vercruysse Jules, 70 ans, demeurant à Tourcoing, rue Cuvier, 61, déclarait à des agents du 2e arrondissement, qu'il rencontra qu'un nommé Bocktal François, domicilié 13, rue des Vélocipèdes à Roubaix, cour Vandenbrouck, 13, avait subtilisé son portefeuille contenant 90 francs. Ils avaient festoyé ensemble, choqué verre et tenu trivoles propos. Puis l'ivresse étant venu le portefeuille s'était envolé.

M. Bocktal n'entendit pas cette plaisanterie. Il se laissa fouiller par les agents et c'est vainement que le portefeuille égaré fut recherché dans les poches de Bocktal.

M. Vercruysse n'en a pas moins porté plainte contre son ami de rencontre.

Une enquête est ouverte.

IL AVAIT LA BOISSON MAUVAISE !

Des agents ont mis au dépôt de sûreté M. D... Edouard, 29 ans, demeurant rue de l'Epeule, à Roubaix, qui, étant ivre, causait du scandale, hier, à 23 h. 30, devant son habitation.

UN LIT PEU MOELLEUX

La police a dressé contravention pour ivresse, contre M. V. F..., demeurant à Roubaix, rue de Maubeuge, qui se trouvait couché sur la voie publique, rue des Arts, hier, vers 11 h. du matin.

LA GARDE RÉPUBLICAINE A ROUBAIX

Dimanche prochain 30 mai, pour la première fois, Roubaix aura l'honneur de recevoir et d'entendre la Musique de la Garde Républicaine.

Les Roubaisiens ignorent peut-être que sept artistes musiciens de notre Ville font partie de cette admirable phalange dont la réputation est mondiale.

De pareilles manifestations sont trop rares pour que tout Roubaix Artiste ne se donne rendez-vous dimanche au Casino-Théâtre, à 15 h. 30, pour applaudir le talentueux chef, M. Guillaume Balay, et ses incomparables instrumentistes.

Le Comité organisateur engage, dès maintenant, les amateurs à se procurer des places, afin de faciliter le service d'ordre.

Le Concert commencera à 15 h. 30, heure militaire, et se terminera vers 17 h. 30 au plus tard. Les portes seront fermées pendant les exécutions.

AVIS

La personne qui a été vue ramassant un sac à main en cuir noir, le 24 courant, à 14 heures, en face du n° 8, rue du Vieil Abreuvoir, est priée de le rapporter de suite au n° 4, rue du Pays.

MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE
La Manifestation sportive du 23 Mai à Malo-les-Bains

Ils étaient trente-cinq au départ de Roubaix, ils devinrent cinquante à Lille, près de soixante à Armentières et plus de cent à Malo-les-Bains, quand les sections Arrageoise, Boulonnaise et Calaisienne les eurent rejointe.

Ce fut une fête magnifique, véritablement la fête de tous. De mémoire des plus anciens fondateurs du Club, jamais aucune excursion n'avait su à ce point plaire aux membres.

Trois épreuves furent choisies par la Commission sportive du jour, composée de MM. Philippot, Berr et Butler, et, grâce aux ingénieuses dispositions prises par M. Dewismes Directeur de la Voirie de Malo, le carrousel, les barrières et le jeu de boules, amusèrent les nombreux amateurs et les curieux venus en foule. Voici le classement :

1er, Smith, gagne la Coupe d'honneur offerte par la Ville de Malo-les-Bains et le 1er prix ; 2e, Houle ; 3e, Bulteau ; 4e, Quivron ; 5e, Fauquant ; 6e, Grolleau ; 7e Gust. Carré ; 8e, Vandewaele ; 9e, Brackeveldt ; 10e, Werbeke ; 11e, Emile Carré ; 12e, Destrebey ; 13e, Cochez ; 14e, Pelle ; 15e, Debove ; 16, Birois ; 17e, Cousin ; 18e, Rommels ; 19e, Debuisine ; 20e, Desrumaux ; 21e, Wilsan ; 22e, Seigneur ; 23e, Goudon ; 24e, Goppens ; 25e, Morieux ; 26e, Allein ; 27e, Panhalft.

La distribution des prix eut lieu à l'Hôtel de Ville de Malo-les-Bains, en présence de M. le Maire et de la Commission des Fêtes de la ville. On sabla le champagne et le Président du Club, docteur Castel, remercia vivement M. le Maire et l'Administration Municipale de l'accueil si aimable, si complet, que Malo avait réservé aux motocyclistes. Il rappela que le Maire avait suggéré l'organisation de ce gymkhana et qu'il avait mis à la plus entière disposition du Club non seulement les Services de la ville, mais aussi le stimulant le plus efficace en accordant une subvention au Club. Le Président espère que l'an prochain, à pareille époque, les motos seront reçues, et termine en faisant un vibrant appel aux membres du Club en faveur des plages qui sont nôtres.

M. Shipman, Maire de Malo, félicita les motocyclistes de leur adresse et de leur virtuosité. Il reporte sur le Président et le Comité-Directeur du Club tout le mérite de la fête de ce jour et, après avoir assuré le M. C. N. F. de sa sympathie la plus grande et de son hospitalité la plus large pour le Gymkhana de 1927, il leva sa coupe aux succès de notre Club. Inutile de dire qu'il fut vigoureusement applaudi pendant de longues minutes et que les concurrents apprécièrent vivement le délicat accueil qui leur fut réservé à l'Hôtel de Ville.

ANCIENS COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

Le Comité exécutif de l'Association des Anciens Combattants Républicains se réunira le vendredi 28 mai, à 9 h. 30, au siège social, chez M. Jean Behiels, café du Commerce, 20, Grande Place. Ordre du jour très important.

AVIS ET CONVOCATIONS

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui, à 19 h. 30, au siège, répétition générale ; Communications importantes pour le Tournoi du 20 juin.

Delespaul Havez
CHOCOLAT Corona A CROQUER
Le Premier apprécié, toujours le Meilleur

AMICALE TERNAUX. — Il est rappelé que les adhésions à la sortie de Cambrai seront reçues jusqu'à jeudi, par M. Cattœn. Le voyage est gratuit ; il y aura simplement un droit d'inscription de 2 francs.

FANFARE CYCLISTE DU « NORD-TOURISTE ». — Ce soir, mercredi, à 19 h. 45, réunion de la Commission ; à 20 heures, répétition générale.

AMICALE DU BOULEVARD D'HALLUIN. — Mercredi 26 Mai, à 19 h. 30, réunion de Commission à l'Ecole, avec les déléguées de l'Amicale de la rue des Anges, pour l'organisation de la Foire aux Plaisirs de dimanche prochain.

FANFARE ACCORDEONISTE DU PROGRÈS. — Ce soir, mercredi, répétition générale, à 19 h. 30 précises ; tambours, clairons, accordéonistes, au siège, Café des Sports, 25, place du Progrès.

ETAT CIVIL

Naissances. — Julien Vandekendelaere, rue Fourcroy, 43. — Agnès Arickx, rue Labruyère, 26. — Roger Nollet, rue Barnard, 136. — Jean Inghels, Boulevard de Fourmies, 179. — Maurice Vanheule, rue du Chemin de fer, 48. — Jean Burghraeve, de Croix. — Liliane Vercleyen, rue de Tourcoing, 49, cou Carré Houzet, 1. — Désire Rivière, rue Pierre Motte, 9. — André Kindt, rue Vaucanson, 5. — Jean Ernst, rue Saint-Louis, 52. — Jeanne Rommelaere, rue Sainte-Elisabeth, 11. — Roger Lemaire, rue de l'Alma, 81. — Albert Mullie, rue Monge, 4. — Simonne Trybou, rue de Lille, 77. — Emilienne Happe, rue Chanzy, 33, cour Wassenhove, 3. — Michel Fontaine, rue du Fontenoy, cour Moreau, 49. — Georges Dupuis, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 5. — André Roger, rue Daguesseau, 41, cour Allard, 19. — Odette Delmotte, rue de Blanchemaille, 60. — Pierre Desmarchelier, rue Voltaire, 44. — Marcelle Duriez, rue des Arts, 189.

Publications. — Henri Dewaele, rattacheur, et Julie Henninck, soigneuse. — Julien Leonaert, menuisier et Hélène Wattiez, bonnetière. — Fernand Vancoppenolle, trieur et Henriette Leoomie, soigneuse. — Edouard Vermessen, tisserand et Cyrilla Duyvejonck, canneteuse.

Décès. — Charles Rosier, 51 ans, rue Desaix, cour Bogaert, 4. — Marie Soleau, épouse Billet, 40 ans, rue Daubenton, 61. — Louis Lemon, 4 mois, rue Magenta, 23, cour Verleyen, 23. — Emile Gaeremynck, 2 mois, rue Saint-Joseph, 48. — Marie Dewetter, veuve Bruyns, 71 ans, rue de Barbieux, 35. — Marie Havet, épouse Segard, 47 ans, Place de la Fraternité, 22. — Charles Declercq, 77 ans, rue Saint-Jean, 52. — Charles Declercq, 77 ans, rue Saint-Jean, 52. — Alfred Dupuis, 72 ans, rue des Chasseurs, 3. — Henri Demouveaux, 19 ans, rue de Naples, 57, cour Devriendt, 4. — Julien Libre, 46 ans, rue Carpeaux, 55. — Louis Fournier, 3 ans, rue du Fort, 36. — Henri Wilfart, 65 ans, rue de Barbieux, 35. — Julie Marneffe, 63 ans, épouse Decottignies, rue Ma Campagne, 42. — Achille Delahaef, 14 ans, rue Jean Macé, 3. — Pierre Delsalle, 70 ans, rue de la République, à Willems.

POUR SAUVER LE FRANC

La BRASSERIE COOPÉRATIVE de MONS-EN-BARŒUL vient de faire savoir à la mairie de cette localité qu'elle souscrivait pour 10.000 fr.

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Declercq-Dupire, Hermance Decock, 49 ans, tisserande, demeurant rue des Arts, 4, a été blessée au pied par la chute d'un poids ; écrasement gros orteil droit, avec gros hématome remontant jusqu'au métatarse face dorsale et plantaire, décollement de l'ongle, 15 jours.

Dans un chantier de l'entreprise Auger-Bonnet, Antoine Dorocinski, 35 ans, charpentier, demeurant rue St-Vincent-de-Paul, 13, par suite d'un faux pas sur un échafaudage, est tombé sur le sol. Contusion de l'annulaire droit, luxation phalango-phalangienne, réduction, 12 jours.

A l'usin Kuhlmann, Floris T'Jantèle, 26 ans, manœuvre, demeurant à Bossuyt, au cours de son travail, a eu la main gauche écrasée entre une voiture et un mur ; plaies contuses par écrasement, médius, auriculaire de la main gauche, 15 jours.

— Aux Colles du Nord, Gustave Eeckhout, 19 ans, gamin de séchoir, en déplaçant des baquets de colle, s'est blessé à la main ; arrachement de l'ongle du médius gauche, 12 jours.

— Aux Cuirs lissés du Nord, Marcel Bucquoy, 24 ans, homme de peine, demeurant rue Jules-Guesde, 257, en glissant au cours de son travail, s'est blessé au pied gauche ; entorse du pied gauche, 12 jours.

— A l'usine Kuhlmann, Julien Bocquet, 23 ans, manœuvre, demeurant rue Racine, 23, au cours de son travail, a été brûlé à la face et au bras gauche par de la vapeur. Brûlures de l'avant-bras et de la face gauche : 12 jours.

— A la Lainière, Auguste Declercq, 42 ans, rattacheur, demeurant rue du Petit-Tournai, 85, en mettant une corde à son métier, a été blessé à la main. Contusion du pouce droit au niveau de la face palmaire, dernière phalange, plaie à la racine de l'ongle : 15 jours.

LA FRAUDE. — Deux douaniers de la brigade de Wattrelos-gare ont arrêté hier matin le nommé Alexandre Elias, 33 ans, manœuvre, demeurant à Roubaix, rue Pierre de Roubaix, 40, qui était porteur de 1 k. 700 de tabac haché de provenance étrangère.

Amené à la gendarmerie, le fraudeur prendra ce matin la direction de Lille.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles dont les soutiens indispensables appartiennent au 2e contingent de la classe 1926 qui sera incorporé en novembre prochain, sont invitées à déposer leur demande avant le 1er juin, dernier délai, à la Mairie, 2e guichet. Se munir du livret de famille, des certificats de salaires des membres de la famille, du livret de location de maison, et s'il y a lieu, de certificats médicaux.

Les demandes qui parviendraient après le 1er juin ne pourraient être comprises dans le con-

---

FEUILLETON DU 26 MAI 1926. — N° 25

Calvaire de femme

par Daniel Lesueur

De fait, la pauvreté de son excuse n'eût pas suffi, si le nom mis en avant par elle n'avait fait plus que ses paroles. Quand elle prononça « M. Laurent », elle aurait pu voir, sous la nuit claire, la face de son visiteur tressaillir. Mais elle ne le regardait pas. Elle évitait la rudesse de ses yeux, la convoitise de sa bouche, ce visage de désir et de rapine, aux lignes sèches, qui prenait dans la demi-obscurité un caractère plus violent, et qui lui semblait le visage même de son mauvais destin.

— Enfin, si on n'entre pas dans le kiosque, viens-là, sur le banc, dit-il, après une minute d'hésitation muette.

Il referma derrière lui la porte de la palissade, et, comme quelqu'un qui connaît bien les allées, il circula entre les arbres, jusqu'au banc. D'ailleurs, il ne faisait pas sombre. Les branches noires se dessinaient sur un ciel de vapeurs blanches, derrière lesquelles on devinait la lune. Gervais s'assit, puis il attira la jeune femme à côté de lui.

— Un baiser !... demanda-t-il, en l'enveloppant sans une caillerie brutale.

Elle recula.

— Oh ! je l'aurai, fit-il dans un rire.

— De force... comme le reste, grinça-t-elle.

— Bah ! dit-il, sans trop prolonger la victoire de ses muscles d'acier, je viens te proposer quelque chose, petite Liline, qui me vaudra enfin ta bonne grâce.

— Jamais ! murmura-t-elle. Je vous hais.

— Tu me plais déjà beaucoup dans ta haine, que sera-ce quand j'aurai ton amour ? Et il claqua la langue avec une sensualité joyeuse et féroce de faune.

— Vous n'aurez jamais mon amour, Gervais. Vous m'avez prise par violence. Vous me tenez par la menace et la peur — non pas la peur pour moi, vous le savez bien... Vous savez trop que cela ne compterait pas. Je suis liée à vous par des liens atroces. Mais je les briserai, au moins en ce qui concerne mon corps, qui se révolte jusqu'à mourir entre vos bras. Je ne serai plus votre maîtresse.

— Toi... Liline ?... Allons donc !

— Oui, moi. Je veux bien continuer à me taire, à la condition que vous m'avez dite. Mais vous appartenir... Je ne veux plus !... Je ne veux plus !...

Gervais sifflota un air de chasse.

Adeline frissonna, plus décontenancée par cette assurance tranquille qu'elle ne l'eût été par de la fureur. Comme il ne paraissait nullement pressé de lui répondre, elle demanda :

— Qu'est-ce qui vous amène ici ce soir ?

— Voici, commença Gervais, du ton conciliant de quelqu'un qui met beaucoup du sien et qui attend qu'on lui rende la pareille. Tu aimes notre fille, n'est-ce pas ?

— J'aime « ma » fille, n'est-ce pas ?

— J'aime « ma » fille. Elle n'est pas la vôtre.

— Oh ! oh !

— La loi me la donne, à moi seule. Vous vous êtes marié. Vous n'avez pas le droit d'être père en dehors de votre foyer.

— Ni dedans, alors, fit-il, goguenard, puisque Hortense me refuse cette légitime satisfaction. Enfin, tu désires le bonheur de Marthe ?

— Par-dessus tout.

— Et ton petit nourrisson — comment l'appeles-tu ton Tiennot, tu l'aimes aussi ?

— Autant que sa sœur de lait.

— A merveille. Que dirais-tu si je t'emmenais avec eux à l'étranger, dans un pays où personne ne viendrait nous demander des raisons, et avec de belles rentes pour vivre à notre aise ? Je serais ton mari, tu serais ma femme. Les gosses seraient à nous, bien à nous. On se la coulerait douce. Et je crois que tu ne lésinerais pas pour me donner une petite part de ton affection, à ce prix-là. Hein ?... Quel rêve, Liline, quel paradis !

— Vous êtes fou ! cria la jeune femme.

— Pas le moins du monde.

— Mais vous êtes marié.

— Oh ! si c'est la bourgeoise qui te gêne... Il y a le divorce. D'ailleurs, personne n'est éternel.

— Que voulez-vous dire ?

— Je puis devenir veuf...

Sur un mouvement scandalisé d'Adeline, il ajouta :

— Ma légitime a une maladie de cœur.

— Mais, reprit-elle, et les parents de Tiennot ?

— Pour ce qu'il en a... murmura l'homme cynique.

— Son père...

— Monsieur Laurent ?